

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Question écrite
Titre : Point de situation des Halles Nord
Initiante : Sarra Perrin.

En 2017, la Ville reprenait à sa charge les Halles Nord du palais de Beaulieu en les sortant du DDP et en faisant accepter le préavis 2017/44 par le plénum.

En 2018, avec le préavis 2018/60 accepté en mai 2019, la Ville remettait la gestion des Halles Nord aux mains de la SA qui devait être créée et qui a été créée depuis.

Dans ce même préavis, la Ville indiquait que les démarches administratives pour démolir et reconstruire ces bâtiments pouvaient prendre entre 3 et 5 ans. Elle proposait donc : « Compte tenu des délais nécessaires à l'établissement d'un plan d'affectation partiel puis aux phases préliminaires, une période transitoire de trois à cinq ans est plausible, durant laquelle les bâtiments actuels seront maintenus sans modifications majeures. Un appel à projets provisoires compatibles avec l'état des bâtiments des Halles Nord et le calendrier des manifestations seront lancés pour favoriser des occupations innovantes et créatives de ces espaces, le temps que leur statut juridique soit réglé et que le projet de reconstruction arrive à maturité ».

Cela fait plus d'un an que ces décisions ont été prises. Je demande donc à la Municipalité de nous indiquer où en sont les démarches pour le déménagement de l'Ecole de la Source et du Tribunal arbitral du sport.

En complément, je souhaiterais savoir quand et avec quelle modalité l'appel à projets sera fait pour les 4000 m² restant aux Halles Nord ?

Je remercie vivement par avance la Municipalité pour ses réponses.

Lausanne, le 10 septembre 2020

L'initiante :

A blue ink signature of Sarra Perrin, consisting of a stylized, cursive script.

Sarra Perrin